

*Communiqué du 2 février 2021*

*« Monsieur le Président, préserver nos vies c'est aussi respecter notre droit à mourir dignement... »*

De très nombreuses personnalités demandent au président de la République, dans une lettre ouverte, la reconnaissance de l'aide active à mourir

Dans une lettre ouverte publiée dans l'édition du journal Le Monde datée du mercredi 3 février (parution le mardi 2 février), le président de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, Jean-Luc Romero-Michel, demande au président de la République de laisser les parlementaires légiférer sur la question de la fin de vie. Des nombreuses personnalités (liste jointe) ont cosigné cette lettre : médecins, intellectuels, politiques, artistes...

A l'Assemblée nationale, plusieurs députés ont déposé ces derniers mois des propositions de loi, regroupant l'adhésion de plus de la moitié des parlementaires : Jean-Louis Touraine (LaRem), Olivier Falorni (L&T), Caroline Fiat (FI) et Marine Brenier (LR). Au Sénat, la proposition de loi de Marie-Pierre de la Gontrie (PS) a recueilli les signatures de plus de cinquante sénateurs socialistes, dont le président du groupe PS, l'ancien ministre Patrick Kanner ; ce texte sera discuté en séance plénière le jeudi 11 mars, au Sénat.

Les députés sont aujourd'hui majoritairement favorables à une loi de liberté. Les Français y sont presque unanimement favorables. Les médecins eux-mêmes, dans un récent sondage, se sont déclarés majoritairement favorables. Alors, qu'attend l'exécutif - maître du jour du Parlement - pour laisser les parlementaires travailler et avancer sur ce sujet, alors que la pandémie de Covid a montré que l'on meurt si mal en France ?

Si nous ne faisons rien, la France va se retrouver seule en Europe occidentale à avoir une loi de fin de vie qui contraint, qui impose et organise la mort de faim et de soif comme seule échappatoire à l'acharnement thérapeutique ; récemment, l'Espagne et le Portugal ont voté des textes de liberté qui entreront en vigueur très probablement dans le courant de 2021.

*Contacts presse  
Philippe Lohéac, délégué général  
01 48 00 04 16*